



## Newsletter IDEL n°12 Septembre 2025

### Qualification de l'Identité National de Santé (INS) pour les prélèvements à domicile

L'identité National de Santé (INS) est qualifiée par notre secrétariat afin de notamment pouvoir transmettre les résultats de biologie médicale sur **le Dossier Médical Partagé (DMP) / Mon espace santé**.

**La vérification de l'identité du patient fait partie de l'acte de soin.**

Pour se faire, pour chaque patient :

- Nous consultons **le téléservice INSi** afin d'obtenir et de vérifier l'INS et les traits d'identité de référence du patient.
- Nous **vérifions l'identité du patient** avec un justificatif officiel à haut niveau de confiance : passeport, carte nationale d'identité, extrait d'acte de naissance ou le livret de famille pour les mineurs, titre de séjour.

**Qu'avons-nous mis en place pour qualifier l'INS  
des prélèvements effectués à domicile ?**

#### Prélèvement effectué avec la fiche de prélèvement papier ou la planche d'étiquette

**Convention de partenariat** avec chapitre renforcé sur l'identitovigilance

+

**Vérification de l'identité du patient à domicile** par l'IDEL via un **justificatif officiel à haut niveau de confiance**

+

**Cases dédiées** afin que l'infirmière puisse indiquer que l'identité a été vérifiée.

*Fiche de prélèvement :*

Identité vérifiée à partir d'un document officiel:  Carte d'identité  Passeport  Carte résident permanent  Acte de naissance/Livret de famille

*Planche d'étiquette :*

O Identité vérifiée à partir: o Carte d'identité o Passeport o Carte résident permanent o Acte naissance/Livret famille

**Dans les deux cas, il n'est pas nécessaire de nous transmettre une copie papier ou par mail du justificatif d'identité.**

#### Prélèvement effectué avec la fiche de prélèvement digitalisée IDELAB

**Convention de partenariat** avec chapitre renforcé sur l'identitovigilance

+

**Vérification de l'identité du patient à domicile** par l'IDEL via un **justificatif officiel à haut niveau de confiance**

+

**Cases dédiées** afin que l'infirmière puisse indiquer que l'identité a été vérifiée.

